PRODWARE

Société Anonyme au capital de 4 975 263,15 euros

45 quai de seine

75019 Paris

RCS Paris B 352 335 962

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2022

EXCELIA AUDIT
Société de commissariat aux comptes
84, rue de Crimée
75019 Paris

SOUSSAN & SOUSSAN
Société de commissariat aux comptes
30, rue de la Faisanderie
75116 Paris

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Prodware S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2022

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Prodware SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 15 mars 2023 sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons pu apporter face à ces risques.

Evaluation des écarts d'acquisition et des autres actifs immobilisés

Note 16 « Ecart d'acquisition », Note 17 « Immobilisations incorporelles et corporelles »

Point clé de l'audit	Réponse apportée
Au 31 décembre 2022, la valeur nette comptable des écarts d'acquisition et des autres actifs immobilisés s'élevait à 214,6 millions d'euros, soit 61 % du total de l'actif. Les actifs immobilisés comprennent les écarts d'acquisition (32,6 millions d'euros), les immobilisations incorporelles (168,8 millions d'euros), les immobilisations corporelles (2,9 millions d'euros) et les actifs au titre du droit d'utilisation (10,3 millions d'euros). Comme décrit dans la note 1 « Principes Comptables » au paragraphe 1 « Immobilisations incorporelles et corporelles » de l'annexe aux comptes consolidés, et conformément à la norme IAS-36 Dépréciation d'actifs, ces actifs (hors écarts d'acquisition) font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des évènements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur. Quant aux écarts d'acquisition, ils font l'objet, une fois par an, d'un test de dépréciation consistant à comparer les valeurs recouvrables de chacune des entités opérationnelles du groupe, aux actifs nets correspondants. Nous avons considéré l'évaluation des écarts d'acquisition et des autres actifs immobilisés comme un point clé de l'audit, compte tenu du poids de ces actifs dans le bilan consolidé, de l'importance des jugements de la direction dans la détermination des hypothèses de flux de trésorerie, des taux d'actualisation et de croissance à long terme, ainsi que de la sensibilité de l'évaluation de leur valeur recouvrable à ces hypothèses.	Dans le cadre de nos travaux, nous avons principalement : - pris connaissance du processus mis en œuvre par la direction pour évaluer les actifs incorporels et apprécier les principes et méthode de détermination des valeurs recouvrables des unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquels les actifs incorporels sont rattachés ; - corroboré l'existence des indicateurs de perte de valeur ou des indices que la perte de valeur n'existe plus sur les actifs autres que l'écart d'acquisition, identifiés par la direction au 31 décembre 2022 ; - vérifié si la méthodologie utilisée par la direction était conforme aux principes comptables, notamment concernant la définition des UGT, et les modèles utilisés pour évaluer les montants recouvrables ; - pour chacune des UGT, (i) analysé la pertinence des modèles d'évaluation utilisés, des taux de croissance long terme et des taux d'actualisation appliqués au regard des pratiques de marché et (ii) apprécié la cohérence des projections de flux de trésorerie avec les plans d'affaires de la direction au regard des perspectives de marché ; - vérifié le caractère approprié de l'information donnée dans les notes de l'annexe des comptes consolidés, notamment concernant les hypothèses et les analyses de sensibilité.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre

opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évaluent si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, ils collectent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris, le 25 avril 2023

Les Commissaires aux comptes

Excelia Audit
Représenté par Karène Zagoury

Soussan & Soussan
Représenté par David Soussan

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(En milliers d'euros)

		31/12/2022	31/12/2021
Chiffre d'affaires	*Note 7*	**188 281**	**165 523**
Achats consommés		-59 634	-53 875
Charges externes		-20 524	-18 914
Charges de personnel	*Note 8*	-53 829	-56 071
Impôts et taxes		-1 282	-457
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions		-21 463	-21 176
Autres produits et charges opérationnels courants	*Note 9*	-2 247	-618
Résultat opérationnel courant		**29 303**	**14 412**
Autres produits et charges opérationnels	*Note 10*	-	-65 116
Résultat opérationnel		**29 303**	**-50 705**
Coût de l'endettement financier net	*Note 11*	-9 885	-6 548
Charges financières sur droits d'utilisation	*Note 11*	-156	-156
Autres produits et charges financiers	*Note 11*	-1 116	-4 705
Résultat financier		-11 157	-11 408
Impôts sur les résultats	*Note 12*	-2 495	-6 492
Quote-part dans les entreprises associées	*Note 14*	235	145
Résultat net des activités poursuivies		15 886	-68 459
Résultat net des activités cédées	*Note 15*		
Résultat net de l'ensemble consolidé		15 886	-68 459
Intérêts minoritaires		-183	2
Résultat Net - Part du Groupe		15 703	-68 457
Résultat net par action (sur nombre moyen) (en euros)	*Note 13*	2,063	-9,237
Résultat dilué par action (euros)	*Note 13*	1,643	-9,237

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

(En milliers d'euros)

	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net (Part du groupe)	15 703	-68 457
Intérêts minoritaires - Résultat	183	-2
Résultat net de l'ensemble consolidé	**15 886**	**-68 454**
Eléments non recyclables en résultat ultérieurement :	**-**	**-**
Plus-values de réévaluation sur les immobilisations corporelles		
Plus-values de réévaluation sur les immobilisations incorporelles		
Variation des écarts actuariels liés aux avantages au personnel		
Eléments recyclables en résultat ultérieurement :	**125**	**70**
Ecarts de conversion - Groupe	125	70
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente		
Variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie		
Effets d'impôt sur les éléments directement comptabilisés en capitaux propres	**-**	**-**
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	**125**	**70**
Total du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	**16 011**	**-68 384**
Dont :		
Part du groupe	**15 828**	**-68 382**
Part des minoritaires	**184**	**-2**

BILAN CONSOLIDÉ

(En milliers d'euros)

		31/12/2022	31/12/2021
Ecart d'acquisition	*Note 16*	32 638	32 638
Immobilisations incorporelles	*Note 17*	168 801	145 552
Droits d'utilisation	*Note 17*	10 277	10 016
Immobilisations corporelles	*Note 17*	2 880	2 379
Immobilisations financières	*Note 18*	2 622	2 568
Participations dans les entreprises associées	*Note 18*	620	634
Impôts différés - actif	*Note 12*	4 489	3 639
Actif non courant		**222 326**	**197 425**
Stocks et en-cours	*Note 19*	-	1
Clients et comptes rattachés	*Note 20*	51 654	46 673
Autres actifs courants	*Note 20*	22 216	15 978
Trésorerie et équivalents de trésorerie	*Note 21*	56 137	65 167
Actif courant		**130 008**	**127 819**
Total actif		**352 334**	**325 244**

		31/12/2022	31/12/2021
Capital	*Note 22*	4 975	5 036
Primes liées au capital		49 775	49 775
Réserves		30 057	100 307
Résultat net (Part du groupe)		15 703	-68 457
Auto-contrôle			-3 333
Capitaux propres (part du groupe)		**100 510**	**83 329**
Intérêts ne conférant pas le contrôle		**186**	**3**
Total des capitaux propres		**100 696**	**83 331**
Impôts différés - passif	*Note 12*		
Engagements retraite et assimilés	*Note 23*	4 356	5 587
Endettement non courant	*Note 24*	145 131	144 768
Dettes de location non courantes	*Note 24*	4 553	6 329
Passif non courant		**154 039**	**156 683**
Provisions courantes	*Note 23*	2 878	658
Endettement courant	*Note 24*	29 751	30 963
Dettes de location courantes		6 061	3 916
Fournisseurs et comptes rattachés	*Note 25*	26 907	25 509
Autres passifs courants	*Note 25*	32 002	24 185
Passif courant		**97 599**	**85 230**
Total Passif		**352 334**	**325 244**

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(En milliers d'euros)

		31/12/2022	31/12/2021
Résultat net total des entités consolidées		**15 886**	**-68 459**
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE	*Note 14*	-235	-145
Dividendes reçus des mises en équivalence	*Note 14*	250	450
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions		21 994	85 450
Eléments calculés liés aux aux var. de juste valeur		-	-44
Élimination des plus ou moins-values de cessions d'actifs	*Note 10*	64	-524
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier		**37 959**	**16 728**
Coût de l'endettement financier	*Note 11*	9 885	6 753
Charge d'impôt de la période, y compris impôts différés	*Note 12*	2 495	6 492
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt		**50 339**	**29 973**
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)		**-4 427**	**10 135**
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)		**45 912**	**40 108**
Acquisitions d'immobilisations	*Note 17*	-37 488	-49 863
Cessions d'immobilisations		5	37
Réduction des autres immobilisations financières		41	
Incidence des variations de périmètre			
Variation nette des placements à court terme		-2 778	
Flux tréso actifs non courants à céder et act abandonnées			
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)		**-40 221**	**-49 826**
Émissions d'emprunts	*Note 24*	720	151 838
Remboursements d'emprunts	*Note 24*	-6 772	-104 724
Dont remboursement des droits d'utilisation (IFRS 16)	*Note 24*	-6 394	-8 940
Coût de l'endettement financier	*Note 11*	-9 450	-6 753
Dividendes reçus/versés de la société mère			
Augmentations / réductions de capital		-580	
Cessions (acq.) nettes d'actions propres		527	
Variation nette des concours bancaires			
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)		**-15 554**	**40 361**
Variation de change sur la trésorerie (IV)		13	12
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE (IV)		**13**	**12**
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)		**-9 849**	**30 655**
Trésorerie : ouverture	*Note 21*	**37 791**	**-7 136**
Trésorerie : clôture	*Note 21*	**27 941**	**37 791**

La production immobilisée de l'exercice d'un montant de 17 380 K€ mise en moins des charges de personnel est incluse dans les 37,5 M€ d'acquisitions de l'exercice.

	31/12/2022	31/12/2021
Stocks et en-cours	-	1
Clients et comptes rattachés	51 654	46 673
Autres actifs courants	22 216	15 978
Fournisseurs et comptes rattachés	26 907	25 509
Autres passifs courants	32 002	24 185
Besoin en Fonds de Roulement	**14 962**	**12 959**

RUBRIQUES (En K€)	Variation 2022 - 2021
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	2 002
Autres variations	2 425
Variation de BFR sur le tableau de flux de trésorerie	**4 427**

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(En milliers d'euros)

	Capital	Primes liées au capital	Réserves de consolidation groupe	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Auto-contrôle	Capitaux propres (part du groupe)	Intérêts minoritaires
Capitaux propres au 31/12/2020	**5 036**	**49 775**	**92 695**	**-84**	**7 624**	**-3 333**	**151 713**	**5**
Affectation du résultat N-1			7 624		-7 624		-	
Distribution dividendes N-1							-	
Var. de capital en numéraire et souscription							-	
Juste valeur							-	
Résultat					-68 457		-68 457	-2
Autres variations et ajustements							-	
Reclassement								
Écart de conversion et effet de change				72			72	-
Variation du taux d'intérêt							-	
Sortie de périmetre							-	
Capitaux propres au 31/12/2021	**5 036**	**49 775**	**100 319**	**-13**	**-68 457**	**-3 333**	**83 328**	**3**
Affectation du résultat N-1			-68 457		68 457		-	
Distribution dividendes N-1							-	
Var. de capital en numéraire et souscription	-61		-519				-580	
OCI - PIDR			737				737	
Résultat					15 703		15 703	184
Autres variations et ajustements			-2 135			3 333	1 198	
Reclassement							-	
Écart de conversion et effet de change				125			125	-0
Variation du taux d'intérêt							-	
Sortie de périmetre							-	
Capitaux propres au 31/12/2022	**4 975**	**49 775**	**29 944**	**112**	**15 703**	**-**	**100 510**	**186**